

La Seyne sur Mer, le 30 octobre 2020

Cher(e)s collègues,

En ces heures douloureuses, permettez-nous de vous assurer de toute notre solidarité et notre soutien, ainsi qu'à celles et ceux qui sont éprouvés par cette crise sanitaire majeure.

Permettez-nous également de vous dire que cette crise de nos établissements hospitaliers est le fruit d'années de gestion politique et d'un diktat financier qui privilégie plus l'argent que notre santé ou celle des fonctionnaires et personnels privés qui y travaillent.

Notre syndicat, et il le démontre depuis le début de cette crise, compte bien jouer tout son rôle. Ainsi, lundi matin, nous avons demandé à Madame le Maire la tenue d'un CHSCT et d'un CTP extraordinaires.

Nous avons réclamé que soient abordés les points suivants :

Pour le CHSCT :

Mise en place d'un protocole sur le télétravail dans les services où cela reste possible, afin de réduire les regroupements et les risques avérés de contamination (préconisation du ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales dans sa note du 16 octobre 2020).

L'application du décret qui concerne la gestion des agents nécessitant une attention particulière en raison de leur vulnérabilité. Nous l'avons déjà mise en avant dans l'un de nos précédents courriers, en date du 20 octobre 2020.

L'impact sur les agents en termes de risques psychosociaux ne peut être ignoré et écarté, qu'il soit induit par le télétravail, la perte de sens du travail, ou de la surcharge de travail pour d'autres.

Nouvelle dotation de matériel sanitaire (masques, gels, gants, etc.)

Pour le CTP :

L'organisation des services de notre collectivité en mode dégradé (maladie, ASA , remplacement des agents, aménagement des plages horaires des services, télétravail,....)

Nous devons y ajouter les nouvelles recommandations sanitaires et le dépistage des agents qui s'avéreront plus strictes ou contraignantes sur la restauration et dans les écoles, ce qui implique une surcharge de travail pour les agents, ainsi qu'une exposition toujours plus

importante.

Également la mise en place d'un ou de plusieurs lieux prédéfinis pour les agents qui devront prendre leur repas sur place, afin que cela se fasse dans le cadre d'un protocole sanitaire solide.

A ce jour, et aux dires de Monsieur Ahmed TOUATI que, hier en milieu d'après midi, nous avons interpellé, la municipalité est dans l'attente d'une réponse de l'État sur les champs d'applications des protocoles à suivre, (sollicitation qui s'est brusquement terminée dans le couloir du troisième, quand nous avons posé la question « A quand, le CHSCT et le CTP »).

Hier soir, le Premier Ministre s'est clairement exprimé à la conférence de presse où il a détaillé le plan du confinement avec les ministres de la santé, du travail, des finances et de l'éducation.

A cette heure, nous n'avons donc pas de réponse en provenance de la municipalité, sur l'organisation des services et les différentes orientations qui doivent être mises en place.

Nous sommes bien conscients que cette situation est toute nouvelle, mais, suite à l'expérience de ces derniers mois, nous pouvons, apporter des réponses et des propositions concrètes, et permettre à notre Service Public de fonctionner et aux agents de travailler en sécurité.

Malgré cela, nous sommes au regret de constater que cette équipe ne s'inscrit pas dans cette démarche de dialogue, et ce même si la législation leur impose ce dialogue au travers du CHSCT.

Le syndicat réclame avec force que CHSCT et CPT soient convoqués dans les plus brefs délais. La question de la crise sanitaire et des préconisations à mettre en place pour garantir aux agents la protection juridique que Madame le Maire se doit d'assurer doit être la seule question mise à l'ordre du jour.

Nous espérons qu'un vrai échange puisse avoir lieu dans ces deux instances paritaires.

Notre syndicat se veut constructif et respectera l'engagement de protection que nous vous devons pour votre santé, dans votre travail et pour votre dignité.

Nous avons conscience que cette situation va impacter et dérégler le bon déroulement de notre Service Public et de nos missions.

Cette crise sanitaire majeure que traverse notre pays et le monde nous impose à tous la plus grande prudence, du sang-froid et du discernement, afin d'éviter un risque de précarisation sociale encourue par les agents et leur famille.

Cher(e)s collègues, recevez nos sincères salutations fraternelles,

Votre syndicat CGT des Communaux